GEMENG
SANDWEILER

Sandweiler, le 16 juin 2023

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie**, sise 18, rue Principale,** à Sandweiler**, le jeudi 22 juin 2023 à 14h00.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Organisation scolaire provisoire 2023/2024 de l'enseignement fondamental à Sandweiler
3. PEP – Plan d'encadrement périscolaire 2023/2024
4. Convention relative aux activités de la Ligue des Associations Sportives de l'Enseignement Fondamental Asbl (LASEP) pour l'année scolaire 2023/2024
5. UGDA – Organisation scolaire provisoire 2023/2024 et budget prévisionnel 2023/2024
6. Autorisation d'ester en justice pour les rôles n°45831,45832 et 46330
7. Décomptes de plusieurs projets
8. Compte de gestion 2021
9. Compte administratif 2021
10. Contrat de location pour une parcelle publique
11. Crédit supplémentaire pour l'acquisition d'un terrain privé
12. Compromis de vente avec une personne privée
13. Contrat de bail avec la société SNHBM
14. Dons 2023-03
15. Convention 2023 relative au « Club Senior Syrdall »
16. Règlements de circulation d'urgence temporaire
17. Création d'un poste d'employé communal B1 de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
18. Questions des conseillers et du public

Séance non publique

19. Démission d'un fonctionnaire communal
20. Résiliation de l'admission au service provisoire d'un fonctionnaire communal

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre, **Le secrétaire communal,**

18, rue Principale
L-5240 Sandweiler

Boîte postale 11
L-5201 Sandweiler

Tél.: +352 35 97 11
Fax: +352 35 79 66

info@sandweiler.lu
www.sandweiler.lu